

## DELIBERATION

# COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER DEPARTEMENT DU CALVADOS

#### Séance du 25 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq août à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 17 août 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

# Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

**Présents**: Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER, Madame LENOEL

Absents excusés : Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur ENGEL

> Madame MOULIN a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI

Monsieur BENOIST

Absent:

Madame WINDELS, Madame TERRIER

Secrétaire de Séance: Madame LEMOINE

### 22-064 TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE

Vu le Code de la fonction publique,

Vu la délibération du conseil municipal n° 21-141 en date du 16 décembre 2021 fixant les tarifs communaux 2022,

Considérant de nombreuses demandes de citoyens pour la location de salles communales, il est proposé de remettre à la location la salle de l'ancienne mairie aux tarifs suivants :

Salle ancienne mairie – ½ journée : 70€ Salle ancienne mairie – journée : 130€ Salle ancienne mairie – week-end: 245€ Salle ancienne mairie Bernièrais: 75% du tarif Salle ancienne mairie Assoc. Extérieures : 50% du tarif

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

**ADOPTE** les tarifs de location pour l'ancienne mairie ci-dessus indiqués.

Vote: Pour: 16

Le Maire,
Thomas DUPONT-FEDERICI 29